
Dons patriotiques envoyés par les administrateurs du district de Montagne-Bon-Air pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques envoyés par les administrateurs du district de Montagne-Bon-Air pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 674-675;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29980_t1_0674_0000_22

Fichier pdf généré le 01/02/2023

juste salaire du généreux ouvrier occupé à forger le fer qui va donner la mort à tous les despotes. S. et F. Vive la Montagne.»

Bosq.

9

Amaranthe Arnand, préposé des vivres à Marienbourg, envoie un brevet de maîtrise (1).

10

La société populaire de La Roche-sur-Seine fait connote l'état des dons qu'elle a remis au district de Mantes (2).

11

Les administrateurs du district de Sens annoncent qu'ils envoient à la monnaie 861 marcs d'argenterie, 163,766 livres de matières de cloches, de fer, cuivre et plomb; et que déjà 1283 volontaires sont aux frontières, et brûlent de venger la mort de leurs frères et de consolider la Liberté (3) par l'effusion de leur sang, s'il le faut (4).

12

La société populaire de la Réunion-sur-Seudre a monté et équipé un de ses membres, et fait passer 270 chemises et des ballots considérables de charpie aux défenseurs de la Patrie (5).

[Réunion-sur-Seudre, ci-dev^t La Tremblade, 30 vent. II] (6).

« Citoyens représentants,

Fidèles aux principes d'égalité et de liberté qui vous ont conduits dans tous vos travaux, vous venez de faire un grand acte de justice. Des hommes qui ne diffèrent de nous que par la couleur languissaient sous l'esclavage le plus barbare et des milliers de victimes étaient tous les ans immolés par l'avarice; à votre voix l'humanité reprend son empire, la liberté traverse les mers et le noir habitant des côtes d'Afrique devient le frère des hommes libres.

Notre Société qui, placée entre Bordeaux et la Vendée, a toujours marché d'un pas ferme sur la ligne révolutionnaire, vient d'armer, de monter et d'équiper un de ses membres pour cavalier; il tarde à ce nouveau défenseur de la

patrie de se mesurer avec les esclaves des tyrans; son généreux dévouement et les principes républicains qui l'animent, nous sont un sûr garant qu'il remplira le serment qu'il a fait de faire triompher la liberté ou de mourir en la défendant.

En procurant un soldat de plus à la liberté, nous nous sommes occupés de ceux qui la défendent si vaillamment. 22 douzaines et demie de chemises et des ballots considérables de vieux linges et charpie ont été envoyés successivement aux hôpitaux de Rochefort et à l'administration de notre district.

Les instructions du Comité de salut public ne nous ont pas plus tôt été connues, Citoyens représentants, que nous nous sommes empressés sous la direction de la municipalité, d'établir un atelier pour la fabrication du salpêtre, manipulé constamment par l'énergie de sa Société populaire, malgré le peu de ressource qu'offre le sol que nous habitons, nous avons obtenu des résultats heureux qui nous en présagent de plus considérables; nous travaillons avec le zèle et la gaieté qui conviennent à des Républicains qui s'emploient pour la patrie, c'est-à-dire pour eux, et nous serons assez payés si nous avons fabriqué une partie de la foudre qui doit exterminer les tyrans et la tyrannie; après l'avoir préparée, nos mains s'apprêtent encore à la lancer; placés sur un point de la frontière maritime, nous venons de jurer solennellement de mourir plutôt que de laisser souiller par des esclaves le territoire dont la garde nous est confiée; un registre ouvert pour souscrire à ce serment a été à l'instant couvert de signatures.»

BARGEAU, SIMON aîné, ROBICHON, LAUGA
[et 83 autres signatures].

13

Le citoyen Clément, agent national près le district de Reims, fait don à la patrie de la finance de son office de notaire, ainsi que d'une somme annuelle de 100 liv., pour les frais de la guerre, à prendre sur son traitement. (1)

14

Les administrateurs du district de Montagne-Bon-Air, font passer l'état des dons faits par les citoyens de leur arrondissement. (2)

[Montagne-de-Bon-Air, 26 germ. II] (3).

« Citoyen président,

Nous t'adressons l'état des dons offerts par une partie des communes de notre arrondissement pour le service de nos braves guerriers. Le reste des communes de ce district est occupé à recueillir ce que leur amour pour la patrie et leur dévouement pour la grande cause leur a fait sacrifier.

(1) P.V., XXXV, 282. B^{te}, 30 germ.; J. Sablier, n° 1264.

(2) P.V., XXXV, 282. J. Sablier, n° 1264.

(3) C 297, pl. 1029, p. 9, 10.

(1) P.V., XXXV, 281.

(2) P.V., XXXV, 281.

(3) P.V., XXXV, 281. C. Eg., n° 608.

(4) M.U., XXXVIII, 456.

(5) P.V., XXXV, 281. B^{te}, 29 germ. (2° suppl^t); J. Sablier, n° 1264.

(6) C 300, pl. 1059, p. 21.

Quel spectacle pour l'univers entier que l'empressement de tout un peuple amoncelant ses forces pour écraser les ennemis de sa liberté, et fixer au milieu de lui l'empire de cette divinité qu'il adore ! Des cœurs libres et républicains peuvent seuls en sentir le prix.

Pour vous, incorruptibles Montagnards, poussez toujours en avant vos enquêtes sur les traîtres et les intrigans. Le peuple vous suit, comme ses libérateurs, dans toutes vos expéditions. Quelle égide redoutable que celle qu'il étend sur vos têtes précieuses ! Environnés de sa confiance, nuls traits ne sauraient vous atteindre.

L'administration prévient le citoyen Président que les effets mentionnés au tableau ci-joint, sont versés dans le magasin du Bon pasteur à Paris, conformément à la lettre du second adjoint du ministre de la Guerre. S. et F. »

HÉBERT, REVINON, LAROCHE, GUILLEMINET, FOURNIER, PRÉVOST, DUBUISSON, COUSTILLIER, CHANDELLIER.

[Etat des dons faits par le c^{ns} des communes du distr., en exécution de la loi du 2 nivôse, 25 germ. II].

Montagne-de-Bon-Air : 398 chemises, 208 paires de bas, 141 paires de souliers, 18 paires de guêtres, 3 pantalons, 6 draps, 7 aunes de toile neuve, 4 couvertures, 1 couvre pieds, 3 habits uniforme, 3 vestes, 3 culottes, 1 redingote, 1 chapeau, 3 bonnets, 2 mouchoirs, 1 giberne, 1 gilet, 12 selles, 7 brides, 2 licols, 2 paires d'étriers, 2 paires de fontes, 3 paires de bottes, 4 culottes de peau, 4 sabres.

Maisons : 2 chemises.

Achères : 3 chemises.

Montigny : 7 chemises, 1 paire de bas, 4 paires de souliers.

Triel : 39 chemises, 1 paire de bas, 3 paires de souliers, 2 chemises de f^{es}, 2 tentes avec leurs cordages.

Les Alluets : 21 chemises, 7 paires de bas.

Corneilles : 43 chemises, 3 paires de bas, 1 paire de guêtres.

Lanluets : 6 nappes, 8 draps, 8 serviettes, 6 torchons.

Maulle : 97 chemises, 39 paires de bas, 4 paires de souliers, 1 paire de guêtres.

Médan : 5 livres de filasse.

Aulnay : 42 chemises, 9 paires de bas.

Flins : 129 chemises, 1 paire de bas, 1 morceau de toile neuve.

Hardicourt : 64 chemises, 26 chemises de f^{es}, 1 drap, 7 livres de filasse.

Ecquevilly : 75 chemises, 8 paires de bas, 1 morceau de toile neuve, 120 livres de filasse.

Morainvilliers : 44 chemises, 4 paires de bas, 42 livres de filasse.

Bezons : 6 chemises, 6 paires de bas.

Houilles : 16 chemises.

Sartrouville : 67 chemises, 35 paires de bas, 14 draps, 4 serviettes, 16 chemises de f^{es}.

Nezel : 46 chemises, 4 paires de bas, 8 paires de souliers.

Maurecourt : 20 chemises, 9 paires de bas.

Feucherolles : 43 chemises, 4 paires de bas, 3 nappes, 2 serviettes, 3 draps, 5 livres de filasse.

Aubergenville : 56 chemises, 35 paires de bas.

Bouafles : 141 chemises, 5 petits morceaux de toile neuve, 10 pantalons.

Carrières-sur-S. : 37 chemises, 12 paires de guêtres, 1 habit uniforme, 1 gilet, 1 morceau de toile neuve, 10 pantalons.

Gaillon : 40 chemises, 8 paires de bas, 6 pantalons, 10 livres de filasse.

Vaux : 120 chemises, 4 paires de bas, 3 paires de souliers, 2 paires de guêtres, 3 pantalons, 4 chemises de f^{es}, 4 draps, 3 morceaux de toile neuve.

Le Pecq : 36 chemises, 65 paires de bas, 8 paires de souliers, 39 paires de guêtres, 12 pantalons, 3 mouchoirs, 3 cravates.

Fourqueux : 4 chemises, 1 pantalon.

Herbeville : 8 chemises, 24 paires de bas.

Chapet : 32 chemises, 1 paire de bas, 2 chemises f^{es}, 3 nappes, 3 livres de filasse.

Crespierre : 19 chemises, 10 paires de bas, 27 chemise de f^{es}, 2 nappes, 1 drap.

Evécquemont : 22 chemises, 7 paires de guêtres, 13 pantalons, 6 draps.

Thiverval : 45 livres de filasse.

Les Mureaux : 35 chemises, 24 paires de bas, 2 paires de guêtres, 8 pantalons, 4 mouchoirs.

[Mêmes signatures qui ci-dessus].

15

La société populaire de la commune d'Ourox, (1) district de Chalon-sur-Saône, se propose de donner une caisse de bonne mitraille, des boulets, grenades et biscaïens, pour la défense de la patrie. (2) Elle félicite la Convention nationale sur les mesures qu'elle a prises pour punir les conspirateurs, applaudit au décret qui abolit l'esclavage des nègres, et l'invite à rester à son poste (3).

16

Le citoyen Saussin, ancien capitaine au régiment de Toul, fait passer à la Convention nationale le brevet d'une pension de 1,000 liv. récompense de 25 ans de service. (4).

17

L'agent national près le district d'Epernay adresse l'état des dons déposés sur l'autel de la patrie par les communes d'Epernay et d'Ay. (5).

[Epernay, 25 germ. II] (6).

« Citoyens représentants,

Je vous adresse l'état des dons déposés sur l'autel de la patrie par les Sociétés populaires et citoyens des communes d'Epernay et Ay;

(1) Ouroux-sur-Saône.

(2) P.V., XXXV, 282.

(3) Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t).

(4) P.V., XXXV, 282. J. Sablier, n° 1264.

(5) P.V., XXXV, 282. Bⁱⁿ, 28 germ. (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1264; M.U., XXXVIII, 455.

(6) C 297, pl. 1029, p.11.